

1 – LE CONTEXTE

La question de la prise en compte du Fait religieux est aujourd'hui un enjeu majeur des réformes éducatives, en France, dans toute l'Europe et dans les autres parties du monde.

En France, les différents ministères de l'Education nationale ont tous insisté, depuis le rapport Joutard de 1989, et plus encore le rapport Debray de 2002, sur la nécessaire prise en compte du Fait religieux dans l'Enseignement, d'abord pour des raisons d'enseignement, mais plus largement pour construire un vivre ensemble.

L'enquête européenne de 2008 dont les résultats ont été diffusés par l'Institut Européen en Sciences des Religions (IESR), montre l'intérêt croissant des jeunes sur les questions existentielles, spirituelles et religieuses.

D'une manière générale, la "question religieuse" est devenue une clé de lecture des événements du monde contemporain. La production littéraire et celle des arts visuels qui ont le plus d'impact ces dernières années le montrent bien. La dimension religieuse est de plus en plus explicite dans tous les événements géopolitiques, du Tibet au Proche-Orient ou de la Birmanie à la Bolivie, comme elle l'est de plus en plus dans la réflexion autour des problèmes de société. De même, les débats autour des questions scientifiques intègrent de plus en plus des questions d'ordre anthropologique, éthique, métaphysique et religieux. Tout cela se répercute à l'école où les enseignants ont à aborder ces questions et à en traiter de bien des manières.

La gestion de l'hétérogénéité croissante de la population scolaire et des nouveaux métissages culturels pose également, aux enseignants, de nouveaux défis éducatifs.

Ajoutons que ce sujet, très sensible dans les débats actuels et soumis à diverses pressions, touche au positionnement de l'Enseignement catholique dans sa relation et son apport au service public de l'Education nationale.

2 – LA MISSION

Le mieux est de reprendre ce que disait Paul Malartre (extrait de l'éditorial du hors série n° 2 d'ECA).

« C'est au nom de sa participation au service public d'Education, au nom de sa participation à l'école de la République que l'Enseignement catholique se doit de prendre toute sa part à l'effort entrepris par notre Nation pour que dans le cadre d'une laïcité apaisée, le Fait religieux ne soit pas oublié ou soupçonné, mais intégré à l'enseignement... »

L'Enseignement catholique ne peut considérer l'enseignement du Fait religieux comme facultatif : tout élève, quelle que soit sa religion ou sa non-croyance, quelles que soient les motivations de ses parents dans le choix de l'établissement, a le droit de découvrir la dimension religieuse de la culture. Tout enseignant est alors concerné, pas seulement parce qu'il est dans l'Enseignement catholique mais parce qu'il est enseignant. Il est clair que notre priorité est d'arriver à sensibiliser tous les enseignants à la dimension spirituelle, symbolique et religieuse de leur enseignement... »

La Mission « Enseignement & Religions » se situe bien :

- dans le cadre des orientations ministérielles : prise en compte des dimensions religieuses de la culture dans l'enseignement, amélioration du "vivre ensemble", ouverture au symbolique ;
- dans le cadre des orientations de l'Enseignement catholique et des résolutions de ses Assises : l'accueil de tous, une école qui donne du sens, une école de toutes les intelligences, la prise en compte de la personne dans toutes ses dimensions.

3 – UNE PRIORITE FORMIRIS

a) Un objectif éducatif pour tous

Travailler la prise en compte du Fait religieux sur le terrain pour tous les établissements et dans le cadre de politiques mises en place par les Tutelles.

Il s'agit :

- de permettre l'appropriation des outils par les enseignants des différentes disciplines ;
- de faciliter leur travail en équipe pluridisciplinaire et éducative en s'appuyant sur la valorisation des compétences régionales (enseignants formés à l'enseignement du Fait religieux, organismes de formation, universités catholiques).

b) Un objectif de cohérence pour l'Enseignement catholique

La prise en compte du Fait religieux, dans le plein respect du contrat d'association, contribue à la cohérence d'ensemble de la mission d'Eglise de l'Enseignement catholique : enseignement, religions et annonce de l'Evangile.

Il s'agit bien d'aborder le Fait religieux de l'intérieur des disciplines dans le cadre de la laïcité pour tous les élèves. Ce travail doit être conduit par tous les enseignants. Il faut aussi relier cette approche, de façon distincte, complémentaire, articulée et cohérente à l'ensemble de la prise en compte de la dimension religieuse dans l'établissement catholique d'enseignement.

4 – AIDE AU CHOIX DES FORMATIONS CORRESPONDANT A CETTE THEMATIQUE

Il s'agit d'apporter aux enseignants des contenus et une clarification afin de permettre aux élèves de s'ouvrir sur les éléments culturels des grandes religions et spiritualités. Cette approche a pour but d'accroître l'ouverture des esprits au phénomène religieux, à la diversité d'expression, et ainsi de contribuer au "mieux vivre ensemble". On doit ici tenir compte de la diversité des points de vue, ceux des religions sur elles-mêmes ou sur les autres religions, comme ceux des diverses analyses et conceptions à l'égard des dimensions religieuses.

Les approches gagnent à mettre particulièrement l'accent sur la connaissance du christianisme et plus précisément du catholicisme, non seulement parce que la culture française en est tout spécialement marquée mais aussi pour que chacun connaisse mieux les références religieuses des choix éducatifs de l'Enseignement catholique.

Dans un domaine nécessairement délicat et complexe, il paraît souhaitable de privilégier les formations qui favorisent un véritable travail sur les questions religieuses, avec des temps de partage, d'appropriation et, si possible, de production d'outils pour des démarches pédagogiques.